

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 5 FEVRIER 2025 A 20H30
A LA SALLE POLYVALENTE**

SEANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** / APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 DECEMBRE 2024 - UNANIMITE

2- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** / DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 et L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – PRISE ACTE

3- **FINANCES** / RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 – BUDGET VILLE - MAJORITE

4- **ENFANCE** / CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2025-2029 RELATIVE A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRE A INTERVENIR AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE (CAF 95) - UNANIMITE

5- **ENFANCE** / CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2025-2029 RELATIVE A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRE A INTERVENIR AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE (CAF 95) - UNANIMITE

6- **PETITE ENFANCE** / CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2025-2029 RELATIVE AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) A INTERVENIR AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE (CAF 95) - UNANIMITE

7- **PETITE ENFANCE** / CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2025-2029 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) A INTERVENIR AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE (CAF 95) - UNANIMITE

8- **PETITE ENFANCE** / APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) - UNANIMITE

9- **PETITE ENFANCE** / APPROBATION DES AVIS FAVORABLES DELEVRES PAR LE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE ET AUTORISATION DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS DE PIERRELAYE - UNANIMITE

10- **TECHNIQUE** / ATTRIBUTION DU MARCHE DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX - UNANIMITE

11- **URBANISME** / MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC - UNANIMITE

12- **URBANISME** / DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE (ZAD) SUR LE PERIMETRE DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) DES PRIMEVERES ET DESIGNATION DE L'EPFIF COMME BENEFICIAIRE DU DROIT DE PREEMPTION ATTACHE A CETTE ZAD - UNANIMITE

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

NB : les informations relatives à tous les points de l'ordre du jour sont disponibles auprès du secrétariat général